

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,

Diane Champagne, directrice générale de la susdite municipalité,

Que :

Le projet de règlement (numéro 577-18) ayant pour objet de répondre aux exigences de la Loi en matière de code d'éthique et de déontologie des élus municipaux a été déposé lors de la séance ordinaire du 13 février 2018

Le règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du 13 mars 2018, qui sera tenue à la salle du conseil, située au 2121, chemin des Hauteurs, et ce, à compter de 19 h 30.

DONNÉ À SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES, CE 14 FÉVRIER 2018



Diane Champagne, directrice générale

Je soussigné, Diane Champagne, directrice générale, résidant à Saint-Donat, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis public en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9 h 00 et 16 h 00 le 14 février 2018, et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14e jour de février deux mille DIX HUIT.



DIANE CHAMPAGNE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
